

# DEUX LETTRES POUR DEUX SUIVIS

Deux lettres pour un article. Quand nous avons lancé le présent journal, nous ne savions pas que nous y publierions aussi souvent notre courrier. Nos pressions sont nombreuses et nous tenons à vous tenir au courant le plus fidèlement possible de nos échanges avec les représentants des chaînes de télévision.

La première lettre vous montrera comment nous tenons à assurer le suivi de propos exprimés dans notre émission de radio par un représentant de RTL TVI.

La seconde nous permet de relancer une pétition dont la RTBF n'a pas encore tenu compte.

**LETTRÉ ADRESSÉE, LE 4 FÉVRIER 1995,  
À LUC HERRINCKX,  
CONSEILLER AUPRES DE LA DIRECTION  
GÉNÉRALE DE RTL TVI.**

Monsieur le Conseiller, nous vous remercions d'avoir participé à notre émission "Télesur écoute" de ce 31 janvier. Au cours de celle-ci, vous avez accepté de transmettre auprès du Directeur Général de RTL TVI, Jean-Charles de Keyser, notre demande de ne plus diffuser en journée la série "Walker Texas Rangers".

Nous vous en remercions. Pourriez-vous nous communiquer les suites de cette affaire le plus rapidement possible, chaque semaine qui passe permettant à un nouvel épisode d'être diffusé ?

L'A.T.A. évite d'émettre des appréciations esthétiques ou morales, c'est pourquoi nous ne tenons pas à prendre position dans le débat sur la violence à la télévision. Par contre, nous ne pouvons pas accepter qu'une décision de votre Direction largement médiatisée ne soit pas appliquée, d'autant plus que les parents et les éducateurs risquent d'en tenir compte et d'être moins vigilants lorsque leurs enfants regardent RTL TVI en journée. Pour rappel, le Directeur Général de RTL TVI a déclaré : «...On a pris la décision à RTL TVI de limiter la violence aux heures tardives. Nous avons décidé de passer la violence après 20 heures, ce qui garantit aux parents pendant les heures où les enfants regardent la télévision une certaine sécurité, y compris pendant les programmes du week-end».

Notre association a d'ailleurs décerné, le 29 juin dernier, l'ATA d'Or, le Grand Prix Annuel des Téléspectateurs Actifs, à cette pratique exemplaire. De nombreux journaux ont parlé de cette récompense (La Libre Belgique, Le Soir, Le Vif L'Express, Télépro, etc.) et c'est votre confrère Jean-Paul Delcomminette, Directeur des programmes et des achats fiction, qui a reçu le trophée au cours de la proclamation des résultats qui s'est déroulée au Forum de la FNAC-Bruxelles.

La série "Walker Texas Rangers" est diffusée actuellement sur RTL TVI, le dimanche vers 16H35. L'épisode diffusé, ce 29 janvier 1995, durait environ 45 minutes. Nous y avons relevé :

- 1 : Un meurtre à l'arme à feu,
- 2 : Quatre intimidations et menaces de mort,
- 3 : Un homme tué avec un sabre (hors écran) qui

sera - nous sera-t-il expliqué - découpé en morceaux pour être jeté dans une rivière,

- 4 : La description de deux attentats à l'arme à feu,
- 5 : Un mari menace et bat sa femme, et l'oblige à se prostituer,
- 6 : Un enlèvement,
- 7 : Un interrogatoire musclé (hors écran) avec, pour résultat, un bras cassé et la menace de casser l'autre bras,
- 8 : Deux hommes assommés,
- 9 : Un homme blessé par balle,
- 10 : Quatre bagarres au cours desquelles s'échangent 25 coups de poings, 15 coups de pieds, 2 coups de coudes et 9 prises japonaises avec chutes.

L'A.T.A. demande donc à RTL TVI de déplacer le plus rapidement possible vers ses programmes de soirée la série "Walker Texas Rangers".

**LETTRÉ ADRESSÉE, LE 23 DÉCEMBRE 1994,  
À GÉRARD LOVÉRIUS,  
DIRECTEUR DE LA TÉLÉVISION À LA RTBF**

Monsieur le Directeur, nous reprenons l'initiative, au nom des 3.358 personnes qui ont signé notre pression "Les sponsors kidnappent la météo aux sourds", de vous demander quand la RTBF va-t-elle réintroduire la traduction en langue des signes dans la séquence météo sur 21 ?

Suite à notre pétitionnement et sur base des résultats de l'enquête que nous avons entreprise, à la demande du Ministre Philippe Mahoux, auprès des associations préoccupées par la problématique des sourds et des malentendants, L'Administrateur Général Jean-Louis Stalport, dans le courrier (JLS / GLfh/94 - 2106) qu'il nous a adressé le 7 septembre 1994, nous a affirmé que notre proposition était "toujours à l'étude" : "Une nouvelle grille de 21 est mise sur pied, nous écrit-il, et de nouvelles dispositions pourraient être prises, le cas échéant, après évaluation des performances et audiences de cette grille".

L'arrivée de "Carlos et les autres" sur 21 montre que ces nouvelles dispositions commencent à entrer en vigueur. Nous nous demandons donc à quelle date vous comptez réintroduire la traduction en langue des signes dans la météo sur 21 ?

D'autre part, dans une lettre que vous avez vous-même signée, le 8 mars 1994 (cc / 94 - 158), vous nous indiquiez : «L'une des fonctions primordiales du télétexte sera le sous-titrage de la présentation de la météo quotidienne sur 21».

Le télétexte a été lancé le 28 mars 1994. Neuf mois plus tard, la fonction primordiale du "sous-titrage de la présentation de la météo quotidienne sur 21" n'est toujours pas mise en place. Pouvez-vous nous indiquer à quelle date commencera l'application de votre heureuse décision ?

Nous sommes à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information sur notre requête. Nous espérons pouvoir annoncer le plus rapidement possible de bonnes nouvelles aux très nombreux téléspectateurs, connus ou non, qui soutiennent notre démarche.

# COMMENT TÉLEZ-VOUS ?

Editeur responsable : Benoît Goossens



22 FÉVRIER 1995

Bureau de dépôt

Bruxelles 5 à 1050-Bruxelles

Périodique mensuel de l'Association des Téléspectateurs Actifs (A.T.A.)

A.T.A. a.s.b.l. • Rue Américaine, 106 - 1050 BRUXELLES • Tél et FAX : (02) 539 19 79



Suite à notre pression, le ministre de l'Audiovisuel, Philippe Mahoux, est invité à répondre à une question parlementaire qui l'interroge sur le droit des téléspectateurs à recevoir une réponse au courrier qu'ils adressent au Service Public RTBF (voir page 7).

# DRÔLE DE FIN AU JT

Quand l'A.T.A. gagne, elle n'a pas le gros cou. Simplement, elle est heureuse ainsi de prouver aux téléspectateurs sceptiques, qu'avec un peu d'imagination et beaucoup de persévérance, on peut faire bouger les colosses audiovisuels. Rendre confiance au citoyen actif, tel est notre plus grand plaisir dans cette période de fin de siècle troublée.

Notre association s'oppose aux effets pervers de la publicité qui se mettent progressivement en place sur le Service Public.

Suite à une pression antérieure menée par l'A.T.A., la RTBF a accepté de rediffuser le générique final des films programmés par l'Écran Témoin. Le service public les raccourcissait... pour que la publicité assaille le télé-spectateur alors que celui-ci contemple encore la dernière séquence du film.

Notre nouvelle victoire concerne le Journal Télévisé de fin de soirée sur RTBF 1. Suite à notre intervention, à partir du 8 décembre dernier la RTBF a réintroduit une séparation claire entre l'émission d'information et la présentation du sponsoring de la séquence boursière qui la suit.

UNE LETTRE...

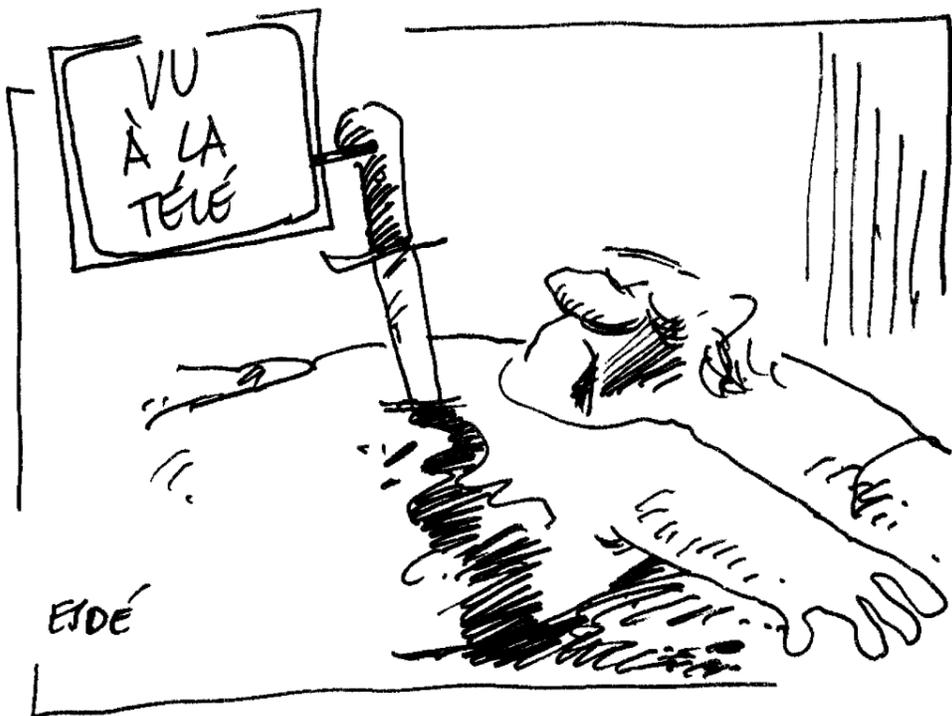
Dès que nous avons constaté cette nouvelle bavure, nous avons envoyé, le 4 octobre dernier, la lettre sui-

vante : «...L'A.T.A. a constaté que le JT Dernière de la première chaîne télé de la RTBF ne proposait plus de générique de fin d'émission. Le plan où le journaliste prend congé des téléspectateurs est immédiatement suivi d'un plan fixe qui propose le nom d'une banque. S'ensuit la chronique boursière. Aucun commentaire et aucun signe visuel ne permettent au télé-spectateur de découvrir, au moment où l'on voit le nom de la banque, si celle-ci sponsorise le journal télévisé qui vient de s'achever ou la chronique boursière qui va s'entamer.

Notre ASBL s'oppose à cette nouvelle pratique pour plusieurs raisons :

- 1 : l'ambiguïté du procédé permet au télé-spectateur de croire que les émissions d'information du Service Public peuvent être sponsorisées, ce qui est illégal.
- 2 : il est impossible au public de connaître la nature de cette image où l'on découvre le nom de la banque : s'agit-il d'une publicité ou d'un sponsoring ?
- 3 : La suppression du générique de la fin du journal télévisé ne permet plus au télé-spectateur de connaître les noms des personnes qui ont réalisé ladite émission et qui sont responsables de leur contenu.
- 4 : Cette nouvelle pratique cumulée à bien d'autres apparues récemment brouillent les frontières qui permettent au télé-spectateur de se retrouver et de se positionner par rapport aux programmes télévisés. Où se situe l'espace réservé à la publicité ? Quand commence l'émission ? Est-ce de l'information ou de la promotion ?...»

SUITE PAGE 6



# RTL TVI REMET ÇA !

(voir page 8)

# LE LIVRE D'OR DE L'A.T.A.

Après avoir passé une soirée avec les membres les plus actifs de notre association, les "invités fil rouge" de notre émission de radio se retrouvent face à face avec une page blanche de notre livre d'or. Voici leurs écrits reproduits intégralement.

• **Myriam Kats**, rédactrice en chef de l'hebdomadaire de La Ligue des Familles, "Le Ligueur" : Encore un peu et j'allais y prendre goût, au micro ! Bon courage pour la suite de votre combat. Le Ligueur vous soutient, pourvu que vous ne soyez pas trop grognons !

• **Marianne De Muylder**, coordinatrice du Service de presse de la RTBF : Ce dont il faut vraiment discuter - sans relâche - c'est de la qualité des émissions, du contenu, hors des contraintes de l'audience et de l'économique. Ne pas s'arrêter à des classifications du genre divertissement, culture, etc. Les téléspectateurs qui regardent la RTBF ont, j'en suis sûre, ces exigences. C'est ce qui me motive et motive beaucoup (encore beaucoup) de gens qui travaillent à la RTBF.

• **Henri Simons**, député : Une vraie bande de joyeux lurons qui parlent de zubro par lesquels l'on voit la piste d'atterrissage. C'est quand même chouette d'entendre parler pendant une heure intelligemment de la télévision et de la radio et surtout d'entendre cette bande de sympas lurons miser sur le service public. Notez qu'Écolo mise comme vous. Avez-vous du cœur. En chœur.

• **Michel Franssen**, producteur et animateur de "J'aime la télé" et responsable des émissions d'éducation permanente à la RTBF : J'aime la télé mais aussi les téléspectateurs actifs et intelligents dont A.T.A. est le porte parole.

• **Noëlle De Smet**, enseignante et animatrice à la Confédération Générale des Enseignants (CGE) : Parce que je reste persuadée que ceux qui font partie de "la masse" ont le droit d'avoir accès à un service public digne d'eux. Parce que la dignité des gens peut aussi se construire à partir de ce que leur offre les médias (pas seulement en cadeau mais en droit puisque leurs deniers interviennent). Parce que le discours actuel sur la citoyenneté responsable risque de ne rester qu'un discours sans la pratique combative qui apprend à pouvoir le vivre. Parce que chacun seul devant sa télé risque de s'endormir d'ennui, d'évasion sinistre et d'impuissance... Des associations comme A.T.A. sont indispensables et un outil super utile pour faire de la vraie éducation permanente en lien avec d'autres associations qui ont ce souci de ne pas faire de nous des pions.

• **Paolo Radoni**, musicien de jazz : A.T.A. santé ! (il a osé). Pour que le tube cathodique ne devienne pas un tube de valium. Pour que les chaînes du savoir ne mettent pas de chaînes au savoir. Pour que le paysage audiovisuel ne subisse de déforestation. Continuez, amis de l'A.T.A., à conjuguer le verbe voir à tous les temps... de réflexion !

• **Henry Ingberg**, administrateur général de la Culture et de la Communication, commissaire au Conseil d'Administration de la RTBF : C'était un plaisir de trouver le temps de dialoguer en sortant des propos convenus. Les lieux de débats sont essentiels : vous en avez ouvert un qui parle des médias en usant d'un média. A quand un débat sur votre émission ? Peut-être pour la centième ? Continuez !

• **François Jongen**, Vice Président du Conseil d'Administration de la RTBF. Il s'adresse probablement à l'Administrateur Général de la RTBF, Mr Stalport : Cher Jean-Louis, J'ai participé aujourd'hui à une émission de radio de l'A.T.A. : bien rythmée, très pro, pleine de contenu, jamais verbeuse et même objective. Ils laissent même la parole à leur invité. Ne pourrait-on pas les engager sur la Première ? En les payant convenablement, ils viendront. Peut-être cesseront-ils même de critiquer la RTBF... Encore que. On les dit incorruptibles. Demande à Henry Ingberg. Il paraît qu'ils sont soutenus par la Communauté Française : combien paient-ils ? Bien à toi.

• **Bernard Antoine**, animateur de la Coordination Interrégionale des Associations et de leurs Travailleurs et

président de Diffusion Alternative : Ma "note culturelle" impliquerait que la culture impose aussi la critique, la confiance à ceux qui font la TV et la radio, l'ouverture au monde, aux acteurs culturels et sociaux. Ma "note culturelle" n'aurait certes pas la prétention de définir la culture mais bien de la questionner, de l'écouter et de la laisser s'exprimer. Ma "note culturelle", je la soumettrais sans doute à votre appréciation...

• **Luc Herinckx**, conseiller à la direction générale de RTL TVI pour les matières d'information : Comme le pouvoir, la télévision rend fou ceux qu'elle veut perdre.

• **Christine Simon**, journaliste au quotidien "LE SOIR" : J'ai joué à l'arroseur arrosé. D'habitude, je pose les questions. Ici, je me suis laissé faire lors d'une émission bien enlevée. J'étais anxieuse à tort. La revue de presse était pertinente, les textes intelligents, les questions aussi insidieuses que personnelles. Votre émission mérite d'être écoutée (et pas seulement quand j'y passe). Continuez, puisque la télé occupe durant trois heures chaque belge.

## TÉLÉS SUR ÉCOUTES

Chaque semaine, l'A.T.A. produit et anime "Téles sur écoutes", une émission de radio d'une heure durant laquelle un invité commente l'actualité télé. Ces invités sont créateurs, représentent des courants associatifs ou travaillent dans le monde médiatique.

### NOS PROCHAINS INVITÉS

Les prochains "invités fil rouge" de Téles sur Écoutes seront :

- **Jeannot Kupper**, directeur artistique de l'exposition "J'avais 20 ans en 45";
- **Marc De Haan**, journaliste et délégué syndical à "Télé Bruxelles";
- **Maitre Arnaud Montebourg** de l'association française "TV Carton Jaune";
- **Bernard Focccroule**, directeur du Théâtre Royal de la Monnaie;
- **Philippe Heusmans**, directeur d'"Amnesty International";
- **Bernard Meeus**, journaliste au "SOIR ILLUSTRE";
- **Alain Bosquet**, écrivain et Prix Rossel 1994;
- **Philippe Busquin**, Président du Parti Socialiste.

### OÙ NOUS ÉCOUTER ?

- **A Arlon**, le vendredi à 20H, le dimanche à 16H et le lundi à 6H, sur ARA (105.3 FM).
- **A Beaumont**, le vendredi à 21H et le samedi à 9H sur RADIO SALAMANDRE (107.8 FM).
- **Dans le Brabant-Wallon**, le jeudi à 18H sur RADIO ASTRALE (106.3 FM).
- **A Bruxelles**, le mardi à 21H, sur RADIO CAMPUS (107.2 FM).
- **A Charleroi et environs**, le vendredi à 11H, sur RADIO TAN QUE VIVE (87.7 FM).
- **A Frasnes et dans la Région des Collines**, le samedi à 14 H, sur RADIO TCHOUW BEUZIE (107.8 FM).
- **NOUVEAU : A Herstal** : le jeudi à 10H, sur RADIO CHARLEMAGN'RIE (107 FM).
- **A Liège, Verviers, et environs**, le lundi à 18H sur RADIO ÉQUINOXE (100.1 FM).
- **A Namur**, le jeudi à 15H30 et le mardi à 15H sur RUN (106.4 FM).
- **A Soignies**, le samedi à 16H sur OSR (101.6 FM).
- **Dans les Vallées de l'Ourthe et de l'Ambève**, le mercredi à 10H sur RADIO OURTHE AMBLEVE (106.2 FM).

Notre émission n'est pas diffusée dans votre ville ? A vous de convaincre les responsables de la radio locale la plus proche...

# LES TÉLÉSPECTATEURS VONT TRINQUER

## Pourquoi allons-nous payer 150 F plus cher notre abonnement à la télédistribution, l'année prochaine ?

Les télévisions de la Communauté Française ont signé et donc doivent observer un cahier des charges. En ce qui concerne leur aide à la production audiovisuelle, l'accord conclu n'a pas été respecté. La RTBF et RTL TVI n'ont pas payé les sommes convenues.

Y-a-t-il une police de l'audiovisuel, au sein de notre Communauté Française ? Non. La situation est fort différente de ce qui se passe en France où le CSA (le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel) peut infliger lui-même des sanctions ou de (lourdes) amendes aux chaînes fautives. Là-bas, une publicité clandestine peut coûter plusieurs dizaines de millions de nos francs qui seront versés à un fonds d'aide à la création par la chaîne prise en flagrant délit.

Chez nous, le CSA est simplement consultatif. Il émet des avis qu'il envoie au Ministre de l'Audiovisuel.

Autre différence notable entre les deux CSA : les moyens humains et financiers affectés à la gestion journalière de deux organes de régulation. En France, près de 300 personnes fourmillent dans les tâches les plus multiples, parmi lesquelles l'enregistrement et l'écoute systématique des programmes des chaînes de télévision.

Chez nous, le personnel se résume à quelques fonctionnaires courageux du Ministère de la Culture qui se partagent entre plusieurs tâches dont la coordination des travaux du CSA... Aucune écoute systématique n'a été

mise en place.

Et quand bien même, la découverte d'irrégularités serait problématique. La catalogue des sanctions est moins diversifié chez nous. On pourrait éventuellement retirer l'autorisation d'émettre à telle ou telle chaîne... Ce qui est fort improbable, dans les faits.

Or donc, nos créateurs n'ont pas reçu le soutien prévu par la RTBF et RTL TVI. Les chaînes n'ont pas été sanctionnées. Leurs obligations ont été révisées à la baisse.

Mais alors qui va financer notre création audiovisuelle ? Les télédistributeurs ont la mauvaise réputation de gagner beaucoup d'argent pour le service qu'ils offrent aux téléspectateurs. Ils ont été approchés. Les télédistributeurs Wallons ont accepté de financer, chaque année, une somme de 150 F par abonné : 75 F seront redistribués aux télé communautaires et 75 F au Centre du cinéma et de l'audiovisuel.

Merveilleux... pour nos créateurs ! Mais les télédistributeurs n'ont pas envie de diminuer leurs profits et donc ils ont décidé de refacturer ces 150 F aux consommateurs.

La plupart des télédistributeurs sont proches des intercommunales, et les intercommunales financent la vie de nos communes... Diminuer les profits des télédistributeurs reviendrait donc à menacer l'équilibre des budgets communaux.

En conséquence, c'est le téléspectateur qui paiera.



## NOUS TÉLÉPHONER, C'EST AGIR !



Si vous découvrez une bavure ou une prouesse de la télévision, téléphonez-nous !

Nous diffuserons les appels les plus intéressants dans notre émission de radio.

### COMMENT ?

Parlez bien distinctement et ne soyez pas trop long. A la fin de votre message, laissez vos coordonnées (non diffusées sur antenne).

### QUAND ?

CHAQUE MARDI SOIR, DE 20 A 24 HEURES.

Le répondeur de "Téles sur écoutes" vous attend au 02/ 539 19 79

# CULTURE À LA RTBF : LE DÉBAT COMMENCE

Un bon point pour le quotidien "Le Soir" ! Grâce à lui, le débat "Culture et RTBF" se prolonge et prend davantage de consistance. En effet, ce quotidien, depuis l'automne dernier, donne régulièrement la parole aux individus et aux associations qui souhaitent apporter leur pierre à cette réflexion. Ce "suivi" développé par l'un de nos plus importants quotidiens laisse entrevoir que le problème est complexe et profond. En effet, il ne s'agit pas uniquement de définir ce qu'est la culture - populaire ? cultivée ? - mais il convient de décider également comment un service public doit traiter de cette matière pour favoriser un développement humaniste et démocratique de notre société en crise.

## AU THÉÂTRE ROYAL DE LA MONNAIE

Le Ministre de l'Audiovisuel Philippe Mahoux a organisé un débat sur cette thématique, le 11 février dernier, au TRM. Au nom de l'Association des Téléspectateurs Actifs, j'y ai pris la parole pour émettre les cinq propositions suivantes :

- 1 : L'évaluation des programmes culturels devrait se faire en fonction de l'audimat ET du qualimat.

Il est utile de s'interroger sur la crédibilité des sondages quantitatifs et d'être tenu au courant régulièrement de l'évolution du panel des personnes sondées.

D'autre part, il est indispensable que les téléspectateurs soient informés des enquêtes qualitatives menées par la RTBF. Les résultats de celles-ci sont rarement diffusés dans les médias. Quels budgets la RTBF y consacrait naguère ? Et aujourd'hui ?

- 2 : Une équivalence des efforts humains et financiers ainsi qu'un temps d'antenne analogue devraient être consacrés aux disciplines sportives et culturelles à la RTBF.

- 3 : Quel magazine culturel pourrait au prime-time passionner un vaste public ? Nous optons pour l'équivalent d'un "Autant Savoir" culturel. Nous proposons une émission qui permettrait régulièrement aux téléspectateurs de découvrir les enjeux et les évolutions des pratiques culturelles. Va-t-on supprimer l'entrée gratuite aux Musées d'Art Ancien et Moderne ? Qui va toucher réellement les recettes de la redevance sur les cassettes vierges ? Quelles sont les conséquences de l'instauration d'un minerval pour les élèves dans les Académies ? Pourquoi existe-t-il tant de troupes de théâtre pour enfants de qualité ? Le prix des disques compacts est-il surfait ? Que faire lorsqu'une projection dans un cinéma est défailante ? Etc. Pareille initiative permettrait probablement d'intéresser un vaste public aux enjeux culturels.

- 4 : Il est indispensable que la RTBF propose, aux

côtés d'émissions promotionnelles, des émissions d'information sur telle ou telle discipline artistique. Dans le domaine du cinéma, par exemple, on a supprimé "Grand Écran". Ne subsiste que l'émission promotionnelle "Coup de film". Le directeur de la télévision, Gérard Lovérius, a heureusement annoncé qu'il envisageait de reprogrammer, la saison prochaine, une émission d'information sur le cinéma.

- 5 : A quoi cela sert-il d'élaborer une réflexion culturelle si elle n'est pas appliquée ? On a vu que la RTBF et RTL TVI ne respectent pas toujours leur cahier des charges et que notre CSA, contrairement à sa consœur française, est simplement consultative et ne peut pas poursuivre les infractions. Une révision de notre loi s'impose donc pour créer une réelle police de l'audiovisuel.

## L'ATELIER "CULTURE ET TÉLÉVISION"

Henry Ingberg, l'administrateur général de la Direction Générale de la Culture et de la Communication, a décidé de créer un Atelier de réflexion concernant la place de la culture à la télévision.

Celui-ci réunit des créateurs de la RTBF, des artistes et des auteurs ainsi que des représentants de la Direction générale de la Culture et de la Communication.

Les résultats des débats seront communiqués aux Ministres compétents, aux organes responsables de la RTBF ainsi qu'aux institutions culturelles pouvant intervenir dans la réalisation d'émissions culturelles. A chaque instance reviendra alors de déterminer l'usage qu'elle fera des travaux de cet Atelier.

Constatant qu'aucun représentant des consommateurs du petit écran n'était invité à cet Atelier, trois représentants de notre Association des Téléspectateurs Actifs ont eu l'occasion de s'entretenir pendant près de deux heures avec Henry Ingberg. Celui-ci n'a pas accepté que l'Atelier s'ouvre à d'autres représentants que ceux prévus initialement.

Découvrant cette décision, la SACD (Société d'auteurs et de créateurs audiovisuels) s'est proposée d'intégrer un représentant de l'A.T.A. dans sa délégation invitée à participer à l'Atelier.

Elle ne voulait pas, en effet, y déléguer exclusivement des "créatifs" car la culture intéresse tous les citoyens. C'est pourquoi la SACD, aux côtés de personnalités culturelles telles que Bernard Focroulle (directeur du TRM), Jo Dekmine (directeur du Théâtre 140), Jean Louvet (écrivain), Claude Semal (chanteur), André Delvaux (cinéaste), etc., a décidé d'inviter quelques représentants de la société civile : Philippe Henry

(Fédération des Etudiants Francophones), Jacques Sojcher (philosophe), Bernard Antoine (Coordination Inter-Régionale des Associations et de leurs Travailleurs) et Bernard Hennebert (secrétaire de l'A.T.A.).

La première réunion de l'Atelier s'est déroulée, le 15 février, sous la présidence d'Henry Ingberg. La délégation de la RTBF était composée de Jean-Louis Stalport, Administrateur Général et de son chef de cabinet, Mr Couchard, de Nicole Debarre, Marie-France Hicorne, Anne Hilaire, Françoise Walravens, Jacques Baudouin, Alain Nayaert et André Dartevelle.

Jean Darlier et Jacques Folon étaient délégués par la SABAM. Les interlocuteurs de la Direction générale de la Culture et de la Communication étaient Veronika Janicki et Jean-Pierre Lebailly.

Deux heures fort denses d'échanges d'idées peuvent difficilement se résumer en quelques mots. Néanmoins quelques points furent davantage détaillés...

- 1 : Jacques Sojcher regretta qu'aux heures de forte écoute, l'information l'emporte sur la réflexion. Un récent passage à l'Écran Témoin lui avait permis de découvrir qu'il était difficile de développer une idée durant les trente secondes qu'on lui accorde pour chaque intervention... Il revendiqua du temps pour permettre l'existence de vrais débats d'idées. Jacques Baudouin fit le même constat : en télévision, il manque une émission qui permettrait un débat d'idées sur la culture, sur le savoir, sur l'évolution des techniques...

- 2 : Jacques Baudouin constata également qu'on n'a plus engagé depuis fort longtemps des journalistes cultu-

rels à la RTBF. Il n'y a pas de relève et les prépensions déciment les survivants... André Dartevelle confirma ce fait : à la RTBF, il n'y a plus beaucoup de journalistes spécialisés pour les émissions relevant de la connaissance : la science, l'éducation permanente, etc.

- 3 : Jacques Sojcher et moi-même, nous demandâmes aux représentants de la RTBF de pouvoir approfondir notre connaissance du fonctionnement de l'audimat et prendre connaissance des enquêtes qualitatives réalisées autrefois et actuellement par la RTBF. Celle-ci s'est engagée à préparer une note qui sera analysée au cours de la deuxième réunion de l'Atelier, le 15 mars prochain.

A la clôture de cette première réunion, deux options s'affrontèrent. Certains intervenants proposèrent aux participants de préparer, pour la réunion suivante, des projets d'émission et, pourquoi pas, d'imaginer des coproductions. Le temps presse. Soyons concrets, positifs et créatifs.

D'autres, par contre, ne souhaitèrent pas se substituer au personnel de la RTBF dont le métier est d'élaborer ces émissions. Ceux-ci préférèrent plancher sur une "déontologie" globale à partir de laquelle devraient s'élaborer les programmes culturels du Service Public.

(A suivre)

Bernard Hennebert,  
Secrétaire de l'A.T.A. et  
Participant à l'Atelier



## RENDEZ-VOUS CHAQUE MOIS !

### LA VIOLENCE À LA TV : QUE FAIRE ?

La violence à la télévision se développe-t-elle ? A-t-elle des effets directs ou indirects sur les téléspectateurs ? Faut-il se battre pour tenter de restreindre sa présence sur le petit écran ?

Les réponses sont complexes à donner surtout lorsqu'on veut respecter la liberté d'expression.

Le Professeur Marcel Frydman, auteur du livre "Télévision et violence", nous présentera les résultats des expériences qu'il a longuement menées sur cette thématique à la Faculté des Sciences Psycho-Pédagogiques de

l'Université de Mons

Sa solution ? Tant les que les chaînes de télévision ne transformeront pas radicalement leur politique de programmation, favoriser une éducation aux médias qui permettra au public de prendre une distance par rapport à ce qu'il découvre sur l'écran.

**Le Professeur Marcel Frydman est l'invité du "Forum des Téléspectateurs Actifs", le samedi 25 mars de 15 à 17 H, au Forum de la FNAC-Bruxelles, à City 2, Rue Neuve.**

Il sera interrogé par un animateur de l'Association des Téléspectateurs Actifs.

**L'entrée est gratuite.**



Soyez un téléspectateur vigilant et gagnez un bon d'achat de la Fnac. Détectez les bonnes et les mauvaises pratiques des télé captables à Bruxelles. Les meilleures trouvailles seront doublement récompensées.

Vous gagnerez un bon d'achat de la Fnac et vous serez invité à participer (aux côtés de créateurs, de représentants d'associations et de journalistes) au jury qui choisira, durant la soirée du 23 juin prochain, les "ATA d'Or 1995" qui couronnent les meilleures et les moins bonnes pratiques proposées par nos chaînes télé durant la saison 94-95.

### NOTRE PREMIER GAGNANT

Laurent Cordier, 29 ans, archéologue. Sa proposition : "Le 8 janvier 1995, sur TF1, avec des événements tels que la guerre en Tchétchenie, le procès du stade de Furiani et l'annonce de la candidature de Gérard de Villiers à l'élection présidentielle, le journal de 20H de Claire Chazal ne pouvait être que "chargé". Sa "une" était consacrée à une manifestation de sans-abris. Pourquoi ce choix (qu'on ne retrouve pas sur les autres chaînes) ? Le film de ce dimanche soir sur TF1 n'est autre que "Hiver 54" axé sur l'abbé Pierre et les sans-abri. Quelle désinvolture ! Récupérer un sujet aussi grave, le gonfler et l'orienter pour servir l'audimat ! Voici l'ère de l'info auto-promo..."

### ET VOUS ?

Envoyez-nous votre proposition avant le 1er avril, à A.T.A., BP 1, 1050 - Ixelles 4. Vous pouvez nous écrire plusieurs fois.

- Notez les éléments suivants dans votre courrier :
- 1) Présentez la pratique exemplaire ou contestable.
  - 2) Expliquez-nous succinctement pourquoi vous l'avez choisie.
  - 3) Date, heure et nom de la chaîne qui l'a diffusée.
  - 4) Indiquez si vous possédez une copie vidéo de la séquence.
  - 5) Mentionnez : votre nom, adresse complète, téléphone et FAX, âge et profession (facultatif).

